RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CABINET D'AUDIT COLSON
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

2B

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : 11 Route des Andouzoirs

52190 CHASSIGNY

815 320 361 RCS CHAUMONT

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SARL 2B EN SAS

2B

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : [redacted]

[redacted]

815 320 361 RCS CHAUMONT

-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

A l'associé,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- A vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A notre connaissance, il n'existe aucun avantage particulier.

Fait à [redacted]

Le 19 novembre 2024

[redacted]